

Classe de 4^{ème} professionnelle

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR LA RENTREE 2021 ET L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

☞ LA RENTREE

Le Jeudi 02 septembre 2021 à 9 heures en présence
de **l'un des parents**

9 h : réunion d'informations pour tous les parents d'élèves de 4^{ème}
(l'équipe enseignante, déroulement de l'année, orientation...).

10 h : prise en charge des élèves par leur professeur principal.

☞ DOSSIERS DE BOURSES

Les bourses sont reconduites pour les élèves bénéficiaires de l'an dernier.
Les nouveaux élèves peuvent en faire la demande auprès du secrétariat à la rentrée.

☞ TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes (DROME ou ARDECHE) sont à faire par Internet ou demander un imprimé au secrétariat.
Pour l'ISERE, s'adresser au secrétariat.

☞ FACTURATION SCOLARITE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Une facture annuelle (scolarité et hébergement) sera établie courant octobre 2021.
Pour les élèves boursiers, les bourses seront déduites de cette facture.
VOIR CIRCULAIRE CI-JOINTE POUR LE REGLEMENT.

☞ DEROULEMENT DE LA SCOLARITE

Le jour de la rentrée, seront communiqués aux élèves et notés sur le carnet de correspondance :
* le nom du professeur principal et des enseignants et leur coordonnées courriel,
* l'emploi du temps et les dates de stages.

☞ ASSURANCE SCOLAIRE (Individuelle accident)

Vous devez fournir dès la rentrée une attestation d'assurance scolaire individuelle. L'Etablissement vous propose (non obligatoire) l'assurance scolaire Mutuelle Saint Christophe ; si vous êtes intéressé, vous pouvez compléter le document ci-joint.

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

C'est un document officiel important et l'élève doit toujours l'avoir avec lui.

Nous vous demandons d'utiliser ce carnet pour toute correspondance concernant votre fille ou votre fils.

LES RESULTATS SCOLAIRES

Vous aurez accès au suivi et aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment et à raison d'un bulletin scolaire par trimestre sur le logiciel ECOLEDIRECTE

Téléchargez et Conservez très soigneusement ces bulletins. Ils vous seront demandés pour la constitution de nombreux dossiers, en particulier pour la poursuite des études. La Pélissière ne délivrera pas de duplicata : Obligation RGPD (Protection des Données).


Au moins 1 réunion Parents/Professeurs sera organisée au terme du 1^{er} trimestre de l'année. Nous vous communiquerons les dates en temps utile.

N'hésitez pas également à prendre rendez-vous avec le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire ou les enseignants pour faire le point, si nécessaire

ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE - TELEPHONE

Adresse à noter :

Lycée Rural Privé LA PELISSIERE – BP 113 - 07304 TOURNON SUR RHONE CEDEX

 04.75.08.04.93

E-Mail : tournon-sur-rhone@cneap.fr

Site : www.lapelissiere.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour toute correspondance, bien préciser le nom, prénom et classe de l'élève.

CONTEXTE SANITAIRE : COVID19

Nous communiquerons avec vous par courriel et via ECOLEDIRECTE pour vous faire part des mesures sanitaires en vigueur à la rentrée 2021 et tout au long de l'année, si nécessaire.

A ce jour, le seul moyen d'enrayer la pandémie COVID19 et de diminuer les conséquences médicales (séquelles) reste la vaccination : je ne peux que vous inciter à faire vacciner votre enfant en prévision de septembre 2021. La vaccination ne supprime pas toutes les autres mesures de prévention que vous connaissez : distanciation, masque, hygiène des mains, tests et isolement...

Le 1^{er} juillet 2021

Le Chef d'Etablissement

Dominique ROCHE